COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.80

PV N° 16 DU SAMEDI 07/12/2024

Réunion du 2 décembre 2024

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

INFORMATIONS

- La journée du 14 décembre (J10) : suite à une formation des arbitres, la totalité des matchs ne sera pas couverte par les officiels.

- Si une modification de match (terrain, horaire, etc…) intervient après parution du PV, les DEUX équipes doivent IMPÉRATIVEMENT prévenir l'arbitre de celle-ci.

- Rappel important et obligatoire : Pour toutes demandes de changement d'heure, il faut OBLIGATOIREMENT, en plus de la copie au District, la confirmation par mail au District de l'équipe adverse. Sans quoi, la commission ne validera pas la demande.

- IMPORTANT : si lors de l'arrivée des équipes Critérium sur le terrain, une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc…) se déroule(nt), les équipes Critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre), et ceci avant sanctions.

- Pour toute modification d'horaire, et après accord des deux clubs, les matchs ne pourront se dérouler avant 15h30. Dans le cas où un club souhaiterait jouer avant cet horaire, il devra se renseigner sur l'occupation du terrain (principalement les plateaux) et nous confirmer par mail la disponibilité de celui-ci.

Foot à 7 +40 :

- A compter du 28/10 toutes les équipes de la poule D ne doivent **en aucun cas** jouer leurs matchs contre l'équipe des traminots, jusqu'à nouvel ordre.

- Rappel au règlement : Les rencontres sont mixtes. Les équipes peuvent être composées d'hommes et de femmes ou totalement féminines.

- Ci-dessous vous trouverez une modification pour les matchs +40 de la poule A. L'équipe recevant l'exempt devra imprimer la feuille correspondante. Ne pas oublier d'envoyer la FM correspondante à la rencontre :

J8	2/12	Veauche	S Just / S Rambert
J10	10/03	Baldoméries	Andrézieux
J11	17/03	Bonson / S Cyprien	S Christo / Marcenod (2)
J12	24/03	Veauche	Baldoméries
J13	31/03	S Christo / Marcenod	ASSM
J14	07/04	Bonson / S Cyprien	S Christo / Marcenod (2)
J15	14/04	S Just / S Rambert	S Christo / Marcenod
J16	12/05	S Just / S Rambert	Veauche
J18	02/06	ASSM	Andrézieux

JOURNEE DU 7 DECEMBRE

Poule CD3
Le match As. Algérienne 6 – Villars 6 se jouera le samedi 7 décembre à 14h, **au stade de Gaffard,** au Chambon Feugerolles.

Le match Monts du Forez 5 – Bords de Loire 5 se jouera le samedi 7 décembre **à 14h30,** au stade municipal de Chalmazel.

JOURNEE DU 14 DECEMBRE

Comme indiqué en en-tête du PV, toutes les rencontres prévues à 15h, sont décalées à 15h30.

Poule CD2
Le match St Genest Lerpt 5 – Cellieu 5 se jouera le samedi 7 décembre **à 16h,** au stade Elie Jolivet de St Genest Lerpt.